

## Séance du Conseil municipal du 23 février 2023

**Date de la convocation du Conseil municipal :** 17 février 2023

**Nombre de membres afférents au Conseil municipal :** 27

**Nombre de membres en exercice :** 27

**Nombre de membres ayant pris part à la délibération :** 25

L'an deux-mille vingt-trois et le vingt-trois février, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Marcy l'Etoile, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil en mairie, sous présidence de Monsieur Loïc COMMUN, Maire.

### 21 Membres présents :

COMMUN	LAGRANGE	DAUPHIN-GUTIERREZ	JASSERAND
SEDDAS	KOUZOUPIS	DORVEAUX	
DONZELOT	COUVRAT		SEGUIN
MARILLIER	MARIE-BROUILLY		DELORME
HODZIC		SOUGH	MAITRE
	DOUCET	BARRAL	PATOUILLARD
	MOULARD	BEGUE	

### 06 Membres absents excusés :

GARABED	EYNARD	GIRIN	MICHAUX
MANTOUX	RIVET		

### 06 Pouvoirs :

GARABED	Donne pouvoir à	DORVEAUX
EYNARD	Donne pouvoir à	SEDDAS
GIRIN	Donne pouvoir à	KOUZOUPIS
MICHAUX	Donne pouvoir à	JASSERAND
MANTOUX	Donne pouvoir à	MAITRE
RIVET	Donne pouvoir à	MARILLIER

## Délibération n° 20230223-7 / 7.1.1 Budgets et comptes

### BUDGET PRIMITIF 2023

### BUDGET PRINCIPAL

Suite au Débat d'Orientation Budgétaire intervenu le 19 janvier 2023, Michel LAGRANGE, adjoint en charge des finances, présente le projet de Budget Primitif 2023 du budget principal de la commune.

Il est présenté en euros par chapitre et s'équilibre par section comme suit :

### SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses			Recettes		
001	Déficit antérieur reporté	0.00	001	Solde d'exécution reporté	3 542 007.52
040	Opérations ordre entre sections	58 230.00	021	Virmt de section fonctionnement	600 000.00
041	Opérations patrimoniales	130 340.00	024	Produits des cessions	5 000.00
16	Rbt. Emprunts / dettes / cautions	269 730.00	040	Opérations ordre entre sections	403 000.00
20	Immobilisations incorporelles	69 500.00	041	Opérations patrimoniales	130 340.00
204	Subventions d'équip. versées	679 200.00	10	Dotations / Fonds divers	115 000.00
21	Immobilisations corporelles	5 321 000.00	1068	Excédent fonctionmt capitalisé	1 831 500.00
23	Immobilisations en cours	2 189 500.00	13	Subventions d'investissement	1 887 652.48
			16	Emprunts / dettes / cautions	3 000.00
			27	Autres immobilisations financ.	200 000.00
	<b>Total Dépenses</b>	<b>8 717 500</b>		<b>Total Recettes</b>	<b>8 717 500</b>

### SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses			Recettes		
002	Déficit antérieur reporté	0.00	002	Excédent reporté	236 673.35
011	Charges à caractère général	2 252 300.00	013	Atténuations de charges	47 500.00
012	Charges de Personnel	2 655 270.00	042	Opérations ordre entre sections	58 230.00
014	Atténuations de produits	117 000.00	70	Produits des services	335 200.00
023	Virement à section investissemnt	600 000.00	73	Impôts et taxes	3 625 000.00
042	Opérations ordre entre sections	403 000.00	74	Dotations / Participations	2 451 800.00
65	Autres charges gestion courante	805 850.00	75	Autres produits gestion courante	117 996.65
66	Charges financières	19 480.00	76	Produits financiers	0.00
67	Charges spécifiques	3 500.00	77	Produits spécifiques	0.00
68	Provisions et dépréciations	16 000.00			
	<b>Total Dépenses</b>	<b>6 872 400</b>		<b>Total Recettes</b>	<b>6 872 400</b>

**Le Conseil, invité à se prononcer, après délibération et consultation des divers documents budgétaires, à la majorité de ses membres, avec 21 voix pour, 4 voix contre (MM. DOUCET, BARRAL, MAITRE et MANTOUX) et 2 abstentions (MM. SOUGH et PATOUILLARD),**

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2023 du budget principal de la commune,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.**

Le Maire,  
**Loïc COMMUN.**



Le secrétaire de séance,  
**Elzeta HODZIC.**

Délibération n° 20230223\_7 du 23/02/2023  
 Signataire : Loïc COMMUN, Maire  
 Télétransmis en Préfecture le 02/03/2023  
 Mis en ligne sur le site Internet de la commune le 03/03/2023